



**Faculté Arts, Lettres, Langues,
33, rue du Onze Novembre, Bât. G, R. d. C.
F-42023 Saint Étienne - Cedex 2**

DÉPARTEMENT DE LETTRES

LETTRES, LANGUES, ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

2022 – 2023

Calendrier de la Faculté Arts, Lettres, Langues

Année universitaire 2022-2023

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier 2023		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
1 J	Journées d'information	1 S		1 M	Vacances Toussaint	1 J		1 D	Vacances Noël	1 M	3	1 M	6	1 S		1 L		1 J		1 S	Examens
2 V		2 D		2 M		2 V		2 L		2 J		2 J		2 D		2 M		2 V		2 D	
3 S		3 L		3 M		3 V		3 S	Notes CC en scol Examens	3 V		3 V		3 L	Sujets exam	3 M		3 S		3 L	Copies en scol
4 D		4 M		4 V		4 D		4 M		4 S		4 S		4 M		4 J		4 D		4 M	
5 L	Rentrée s. impairs	5 M	5	5 S		5 J		5 D	Semestres impairs session 1	5 D		5 D		5 M	11		REVISIONS		5 L		5 M
6 M		6 J		6 D	Sujets exam s. impairs	6 M		6 V		6 L		6 L		6 J		6 S		6 M	Jurys	6 J	
7 M	1	7 V		7 L		7 M		7 S		7 M		7 M		7 V		7 D		7 M		7 V	
8 J		8 S		8 M		8 J		8 D		8 M	4	8 M	7	8 S		8 L		8 J		8 S	
9 V		9 D		9 M	9	9 V		9 L		9 J		9 J		9 D		9 M	Notes CC en scol Examens	9 V		9 D	
10 S		10 L		10 M		10 J		10 S	Examens	10 V		10 V		10 L		10 M		10 S		10 L	Jurys
11 D		11 M		11 V		11 D		11 M	Semestres impairs session 1	11 S		11 S		11 M		11 J		11 D		11 M	
12 L		12 M	6	12 S		12 L		12 J		12 D		12 D		12 M		12 V		12 L		12 M	
13 M		13 J		13 D		13 M		13 V		13 L		13 L		13 J		13 S		13 M		13 J	
14 M	2	14 V		14 L		14 M		14 S		14 M		14 M		14 V		14 D		14 M		14 V	
15 J		15 S		15 M		15 J		15 D		15 M		15 M		15 S		15 L		15 J		15 S	
16 V		16 D		16 M	10	16 V		16 L	Rentrée s. pairs	16 J		16 J		16 D		16 M		16 V		16 D	
17 S		17 L		17 J		17 S		17 M		17 V		17 V		17 L		17 M		17 S		17 L	
18 D		18 M		18 D		18 M		18 V	1	18 S		18 S		18 D		18 J		18 D		18 M	
19 L		19 M	7	19 S		19 L		19 J		19 D		19 D		19 M		19 V		19 L		19 M	
20 M		20 J		20 D		20 M		20 V		20 L		20 L		20 J		20 S		20 M		20 J	
21 M	3	21 V		21 L		21 M		21 S		21 M		21 M		21 V		21 D		21 M		21 V	
22 J		22 S		22 M		22 J		22 D		22 M		22 M		22 S		22 L		22 J		22 S	
23 V		23 D		23 M	11	23 V		23 L	Copies en scol	23 J	5	23 J		23 D		23 M		23 V		23 D	
24 S		24 L		24 J		24 S		24 M		24 V		24 V		24 L		24 M		24 S		24 L	
25 D		25 M		25 V		25 D		25 S	2	25 S		25 S		25 M		25 J		25 D		25 M	
26 L		26 M	8	26 S		26 L		26 J		26 D		26 D		26 M		26 V		26 L		26 M	
27 M		27 J		27 D		27 M		27 V		27 L		27 L		27 J		27 S		27 M		27 J	
28 M	4	28 V		28 L		28 M		28 S		28 M		28 M		28 V		28 D		28 M		28 V	
29 J		29 S		29 M		29 J		29 D		29 M		29 M	10	29 S		29 L		29 J		29 S	
30 V		30 D		30 M	12	30 V		30 L		30 J		30 J		30 D		30 M		30 V		30 D	
31 L		31 M	Vacances Toussaint	31 S		31 D		31 M		31 V		31 V		31 L		31 M		31 S		31 L	

Début de l'année universitaire le 01 septembre 2022 - Fin de l'année universitaire le 31 août 2023.
 Les jurys des Masters 2 et de la 3ème année de LEA (pour les étudiants ERASMUS) peuvent se tenir en septembre 2023.
 Les formations MEEF sont annualisées, pas de diffusion des notes après les jurys.

Vote conseil UFR le 01/04/2022, Vote CFVU le 08/04/2022

SOMMAIRE

	Pages
• Rentrée et calendrier universitaire	2
• Organisation de la faculté ALL et du département de lettres	3
• Enseignant·e·s statutaires du département de lettres	4
• Régime général des études	5-6
• LICENCE DE LETTRES, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	8
• Semestre 1 de licence de LLCA.....	8-10
- Outils & recherches documentaires	11-12
• Semestre 2 de licence de LLCA.....	14-17
• Semestre 3 de licence de LLCA.....	18-21
• Semestre 4 de licence de LLCA.....	22-25
- Projet personnel et professionnel (PPP).....	26
• Semestre 5 de licence de LLCA.....	27-33
- Option préprofessionnalisante	34-35
• Semestre 6 de licence de LLCA.....	37-48
- Option FLE	49-53
• POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER	54
• Échanges internationaux	55
• Statuts du département de lettres	57-58
• Service universitaire d'information et d'orientation Cap avenir... ..	59-60
• Bibliothèque universitaire (BU).....	61-62
• Services numériques pour étudiant·e·s.....	63
• Service des presses.....	64
• Plan du campus Tréfilerie.....	65

IMPORTANT

**Ce livret vous sera utile toute l'année.
Prière de le consulter, de le conserver
et de l'apporter lors des réunions de rentrée.**

**Le calendrier ALL et les livrets du département de lettres
peuvent être téléchargés en format .PDF
à partir des pages Internet de la faculté arts lettres langues (ALL) :**

 <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Réunions de rentrée pour les étudiant·e·s du département de lettres

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant·e·s de lettres auront lieu le **jeudi 1^{er} septembre 2022**.

Les horaires suivants sont susceptibles de changer. Il est impératif de les vérifier en consultant, la veille, le site de la Faculté ALL :

- 10 h 00 : accueil des étudiant·e·s de L1 (semestres 1 et 2)
- 09 h 00 : accueil des étudiant·e·s de L2 (semestres 3 et 4)
- 11 h 30 : accueil des étudiant·e·s de L3 (semestres 5 et 6)

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur l'espace numérique de travail (ENT)**.

Un **plan du campus Tréfilerie** est reproduit à la fin du livret et peut être téléchargé en format .pdf depuis le site de l'Université : <http://www.univ-st-etienne.fr> : Infos pratiques >> Campus et transports >> Localisation des campus >> Vivre et étudier à Saint-Étienne... Au centre le campus « Tréfilerie » >> Se repérer... Plan du campus

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Le calendrier de la faculté ALL reproduit dans ce livret (2^e de couverture) peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL : <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Début des cours : le lundi 5 septembre 2022 (conformément à l'emploi du temps)

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1^{er} semestre : du lundi 5 septembre 2022 au samedi 3 décembre 2022 (12 semaines).

2nd semestre : du lundi 16 janvier 2023 au samedi 22 avril 2023 (12 semaines).

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du dimanche 30 octobre au dimanche 6 novembre 2022

Noël : du mercredi 21 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023

Hiver : du dimanche 12 février au dimanche 19 février 2023

Printemps : du dimanche 9 avril au dimanche 16 avril 2023

Ascension : du jeudi 18 mai au soir au dimanche 21 mai 2023

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant·e·s sont invité·e·s à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité, leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations.

FACULTÉ ARTS, LETTRES, LANGUES

La faculté Arts, Lettres, Langues (ALL) est une des facultés qui composent l'Université Jean Monnet (avec la faculté de sciences humaines et sociales, la faculté de droit, la faculté des sciences et techniques, etc.).

L'administration de la faculté Arts, Lettres, Langues se trouve au **rez-de-chaussée du bâtiment G**.

Directeur : M. Emmanuel MARIGNO ✉ emmanuel.marigno@univ-st-etienne.fr

Responsable administratif : M. Richard CHAPUIS ✉ richard.chapuis@univ-st-etienne.fr

Pour les étudiant·e·s de lettres :

Service de la scolarité (examens) :

Mme Annette COMPEAU ☎ 04 77 42 13 20

annette.compeau@univ-st-etienne.fr

Secrétariat (emploi du temps, absence des enseignant·e·s) :

Mme Claudine BENNACER ☎ 04 77 42 13 14

claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr

ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT DES LETTRES

Directeurs du département : M. Pierre MANEN et M. Frédéric MARTIN-ACHARD

✉ pierre.manen@univ-st-etienne.fr ✉ frederic.martin.achard@univ-st-etienne.fr

Responsables de section :

Grammaire française : M. Pierre MANEN

Langues anciennes : Mme Sandrine COIN-LONGERAY

Littérature comparée : M. Yves CLAVARON

Littérature française : Mme Morgane KIEFFER

Coordinatrices de parcours :

(Lyon – Saint-Étienne) : Mme Aline CANELLIS

Parcours Lettres et Arts : Mme Élise RAJCHENBACH

Coordinatrices et coordinateurs de cours :

Culture biblique : Stéphane GOUGELMANN

Culture mythologique : Mme Zoé SCHWEITZER

Grammaire française non spécialistes : Mme Aude LAFERRIÈRE

Culture antique : Mme Sandrine COIN-LONGERAY

Langue vivante (anglais) : M. Léo CLERC

Responsable du plan réussite en licence (PRL) pour la faculté ALL : NN

Coordinatrice du conseil de perfectionnement lettres-FLE : NN

Référent numérique et pédagogie : M. Laurent POTTIER

Responsables du master mention « Lettres » :

- Responsable du parcours Lettres modernes : Mme Delphine REGUIG

- Responsable du parcours Lettres et Arts (M2 seulement) : Mme Delphine REGUIG

- Responsable du parcours Métiers des Institutions Culturelles : Mmes Morgane KIEFFER et Carole NOSELLA

Responsable du master mention « MEEF », parcours Lettres, option Lettres modernes : M. Pierre MANEN

ENSEIGNANT·E·S STATUTAIRES DU DÉPARTEMENT DE LETTRES

Mme Christelle BAHIER-PORTE	PR	Littérature française	christelle.porte@univ-st-etienne.fr
M. Adrien BRESSON	DC	Langues anciennes	adrien.bresson@univ-st-etienne.fr
M. Ian BYRD	DC	Littérature française	ian.byrd@univ-st-etienne.fr
Mme Noémie CADEAU	DC	Littérature comparée	noemie.cadeau@ens-lyon.fr
Mme Aline CANELLIS	PR	Latin	aline.canellis@univ-st-etienne.fr
M. Yves CLAVARON	PR	Littérature comparée	yves.clavaron@univ-st-etienne.fr
Mme Sandrine COIN-LONGERAY	MCF	Linguistique des langues anc.	sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr
Mme Florence GARAMBOIS	MCF HDR	Latin	florence.garambois.vasquez@univ-st-etienne.fr
M. Stéphane GOUGELMANN	MCF	Littérature française	stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr
Mme Stavroula KEFALLONITIS	MCF	Grec	stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr
Mme Morgane KIEFFER	MCF	Littérature française	morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr
Mme Aude LAFERRIÈRE	MCF	Linguistique Stylistique	aude.laferriere@univ-st-etienne.fr
Mme Évelyne LLOZE	PR	Littérature française	evelyne.lloze@univ-st-etienne.fr
M. Pierre MANEN	MCF	Grammaire	pierre.manen@univ-st-etienne.fr
M. Frédéric MARTIN-ACHARD	MCF	Stylistique	frederic.martin.achard@univ-st-etienne.fr
M. Jean-Christophe PITAVY	MCF	Linguistique	jean.christophe.pitavy@univ-st-etienne.fr
M. Thibaut RADOMME	MCF	Littérature française	thibaut.radomme@univ-st-etienne.fr
Mme Élise RAJCHENBACH	MCF	Littérature française	elise.rajchenbach@univ-st-etienne.fr
Mme Delphine REGUIG	PR	Littérature française	delphine.reguig@univ-st-etienne.fr
M. Jean-Marie ROULIN	PR	Littérature française	jean.marie.roulin@univ-st-etienne.fr
Mme Zoé SCHWEITZER	MCF HDR	Littérature comparée	zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr

Il est fait appel à d'autres professeur·e·s, notamment pour assurer l'enseignement des langues vivantes et de langue française.

ATER : attaché·e temporaire d'enseignement et de recherche

DC : doctorant·e contractuel·l·e

MCF : maître·sse de conférences

MCF (HDR) : maître·sse de conférences (habilité·e à diriger les recherches)

PR : professeur·e des universités

RÉGIME GÉNÉRAL DES ÉTUDES UJM ET SPÉCIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur le site internet de la composante :
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant·e·s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4. PRINCIPES GÉNÉRAUX DU RATTRAPAGE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un·e étudiant·e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un·e étudiant·e absent·e à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant·e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1^e session, soit celle du rattrapage.

6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant·e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant·e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant·e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

L'étudiant·e qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1^e session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant·e.

14. DISPOSITIONS PARTICULIERES

14.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Règles spécifiques d'obtention de la licence

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 1.



Attention : les étudiant·e·s inscrit·e·s en bloqué doivent impérativement prendre contact avec les divers·e·s enseignant·e·s de tous les cours qu'elles ou ils suivent dès le début du semestre.

SPÉCIFICITÉS DU PARCOURS MUTUALISÉ LETTRES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

Trois universités, un parcours

Un parcours mutualisé unissant les compétences des trois universités Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Étienne, au sein de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université de Lyon.

Deux lieux d'enseignement : Lyon et Saint-Étienne

Toutes les UE et tous les cours de latin et de grec soulignés ont lieu à Lyon (Campus des Berges du Rhône) le mercredi et le jeudi. Tous les autres ont lieu à Saint-Étienne lundi, mardi et vendredi.

PHILEÏ : ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN LETTRES

L'association BDE Phileï a pour but l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants de première année. Des sorties d'intégrations, des visites de la ville ainsi que des événements en partenariats avec des librairies, des musées... seront organisés tout à long de l'année. Nous serons également disponible pour répondre à toutes les questions que vous vous posez à propos du fonctionnement de la fac et de la vie étudiante. Nous espérons vous trouver nombreux et vous souhaitons la bienvenue à l'UJM !

Contacts :

Le BDE ✉ bde.philei@mailo.com

La présidente : Irina Troubetzky ✉ t.irina@laposte.net

La secrétaire : Hajar Tartoussi ✉ hajartartoussi@yahoo.com

Instagram : @philei.bde

ORGANISATION DU SEMESTRE 1

Bloc 1 Langues anciennes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
<u>Latin I ou II</u>		36	CCI	Écrit 1 h 30		4	1
<u>Grec I ou II</u>		36	CCI	Écrit 1 h 30		4	1

Bloc 2 Repères historiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Histoire, littérature et culture du Moyen Âge	12	6	Terminal écrit 2h	Écrit 2h	Oral	2	1
Histoire Littéraire	12	12	Travaux en cours de semestre (25%) + Terminal écrit 2h (75%)	Écrit 2h	Écrit 2h	2	1

Bloc 3 Littérature française	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 2
Littérature française	12	20	Un exercice pratique Terminal écrit : 4h	Écrit 4h.	Écrit 2h.		

Bloc 4 Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
Langue française		18	2 écrits de 45 mn	Écrit 1h30	Écrit 1h30	2	1
Langue vivante		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	2	1

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Culture antique I		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	3	1
Culture mythologique		18	Exercice pratique	Écrit 1h30	Écrit 1h	3	1

Bloc 6	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 5	Coef. 1
Méthodologie		18	3 exercices en cours de semestre avec moyenne des deux meilleurs notés)	Écrit 2h	Incluse dans le CC	3	1
Outils documentaires TICE / PIX TICE / PIX (4h en présence + 2h en ligne + module BU 4h)		6+4	QCM sur poste + DNC (coef. 2) QCROC en ligne (coef. 1) QROC (coef. 1)	Écrit 1h Écrit 1h	Écrit 1h Écrit 1h	2	1
module BU							

PROGRAMMES DU PREMIER SEMESTRE

Bloc 1 – Langues anciennes

Grec I (débutants)

Une fois l'alphabet grec maîtrisé, on apprendra les structures de base de la langue : morphologie, syntaxe, vocabulaire et on mettra en pratique les notions qui y sont abordées par des séries d'exercices portant sur la lecture, la morphologie, le vocabulaire, la traduction de phrases simples. L'objectif est d'acquérir à la fois des connaissances et une méthode de travail rigoureuse. Se procurer dès la rentrée le manuel de J.-V. Vernhes *Hermaion. Initiation au grec ancien* (Ophrys)

Contrôle des connaissances : CC

Grec II (confirmés)

Ce cours s'adresse exclusivement aux étudiants qui ont commencé l'étude du grec au collège ou au lycée. Ceux-ci vont parfaire leur connaissance de la langue grecque en essayant de traduire pour commencer quelques courtes phrases construites autour de points grammaticaux importants qui feront l'objet d'un rappel durant le cours (par exemple l'emploi des démonstratifs et des pronoms personnels ; les différents types de subordonnées ; l'emploi du génitif absolu, l'utilisation des comparatifs et des superlatifs, l'emploi des coordinations et des négations...). Après quelques séances de remise à niveau grammatical et d'entraînement collectif, les étudiants se verront proposer tous les quinze jours un thème d'imitation à partir d'un texte grec dont la traduction sera fournie. Les étudiants n'ont pas besoin d'acheter de dictionnaire de thème car le vocabulaire nécessaire leur sera fourni (directement s'il s'agit de phrases isolées, ou indirectement grâce à un texte support). En revanche, il est demandé à chacun de posséder une grammaire pour permettre les révisions qui seraient nécessaires, ainsi qu'un dictionnaire Grec-Français (voir la bibliographie en début de brochure).

Contrôle des connaissances : CC

Latin I (débutants)

Apprentissage de la langue latine par l'approche grammaticale. Utilisation du manuel de S. Déléani *Initiation à la langue latine et à son système* (Armand Colin).

Contrôle des connaissances : CC

Latin II (confirmés)

Contrôle des connaissances : CC

Bloc 2 – Approches littéraires

Histoire, littérature et culture du Moyen Âge

M. Radomme

Le cours vise à initier les étudiant·e·s à la connaissance de la civilisation de l'Occident latin chrétien médiéval et à la compréhension de quelques-uns de ses aspects politiques, sociaux et culturels. Après une introduction historique générale à la période, le cours se concentrera sur la littérature française médiévale afin d'en présenter les principaux genres et les œuvres canoniques, mais aussi les thèmes, motifs et principes poétiques majeurs.

Lecture recommandée :

Michel Zink, *Littérature française du Moyen Âge*, 3^e éd. mise à jour, Paris, Presses universitaires de France (« Quadrige Manuels »), 2020. [Les éditions précédentes conviennent également.]

Histoire littéraire

M. Gougelmann

De la Révolution à 1900

La littérature a une histoire dont ce cours a pour objet de retracer sous différents angles les évolutions en France à partir de la Révolution jusqu'à la fin du XIX^e siècle. On s'appuiera sur des extraits d'œuvres et des documents distribués en classe, mais aussi sur la lecture obligatoire d'œuvres intégrales, à raison, *grosso modo*, d'une œuvre par semaine.

On recommande aux étudiant·e·s de ne pas prendre de retard sur ce programme de lecture. Il est composé des œuvres suivantes (les éditions indiquées sont recommandées) :

François-René de CHATEAUBRIAND, *René*, éd. Berchet, GF-Flammarion.

Honoré de BALZAC, *Ferragus*, éd. Borderie, Folio classique.

Victor HUGO, *Hernani*, éd. Naugrette, GF-Flammarion.

Eugène LABICHE, *Un chapeau de paille d'Italie*, éd. Abirached, Folio Théâtre.

Gustave FLAUBERT, *Madame Bovary*, éd. Neefs, Livre de Poche.

Charles BAUDELAIRE, *Fleurs du mal*, « Spleen et Idéal », éd. Jackson, Livre de Poche.

Paul VERLAINE, *Romances sans paroles*, éd. Bivort, Livre de Poche.

Émile ZOLA, *La Bête humaine*, éd. Séginger, Livre de Poche.

Bloc 3 – Complément disciplinaire

Littérature française

M. Radomme

Le cours propose l'étude de deux poètes majeurs des XVI^e et XVII^e siècles, Pierre de Ronsard et Théophile de Viau. En dialogue avec les séances de travaux dirigés, l'analyse de leurs œuvres poétiques permettra aux étudiant·e·s de perfectionner leurs compétences en explication de texte.

Textes (l'acquisition de ces ouvrages n'est **pas nécessaire**.):

Pierre de Ronsard, *Les Amours*, éd. Albert-Marie Schmidt, notes de Françoise Joukovsky, Paris, Gallimard (« NRF Poésie »), 2016.

Théophile de Viau, *Œuvres poétiques suivies des Amours tragiques de Pyrame et Thisbé*, éd. Guido Saba, Paris, Classiques Garnier (« Classiques Jaunes »), 200

Bloc 4 – Langues

Langue française

Responsable de l'enseignement : M. Manen

Ce cours se propose de décrire la langue française en commençant par l'étude de la formation des mots. Seront ensuite envisagées leurs relations sémantiques puis leurs catégories grammaticales.

LV2 – Anglais, allemand, espagnol ou italien — Cours de non spécialistes

(*semestres 1 à 6, voir emploi du temps « options »*)

L'accent est mis sur l'entraînement à la compréhension de morceaux choisis d'auteurs modernes et d'extraits de presse présentant un intérêt littéraire ou documentaire, ainsi que sur des exercices de traduction (version) et d'expression écrite.

Anglais (semestres 1 à 6)

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

Bloc 5 – Ouvertures et sensibilisation

Culture antique I

La culture antique est à la base de notre culture par la place qu'elle occupe de très longue date dans la tradition de pensée européenne, intimement liée à l'ensemble des savoirs étudiés à l'Université.

Dès l'année de L1, son enseignement apporte à la fois un complément indispensable à la culture de tous·tes et des concepts qui accompagneront chacun·e tout au long de son parcours universitaire. Les approches proposées dans le cadre de ce cours sont caractérisées par leur diversité, ainsi que par la variété des thèmes et des supports abordés.

Repères historiques (chronologies et grands personnages).

Culture mythologique

Après avoir défini la notion de mythe, on étudiera différents exemples de mythes, tirés de la culture grecque et latine ou provenant d'horizons plus récents. Ils seront envisagés selon des approches différentes (poétique, politique, anthropologique, etc.) et, éventuellement, à travers les divers genres qui les ont exploités (littérature, peinture, musique, etc.). Détenir une culture mythologique s'avère essentiel pour bien comprendre les textes et appréhender des univers culturels variés dans leur singularité.

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

Outils et culture numériques

Voir description ci-dessous, p. 13.

Méthodologie

Ce cours est une initiation à l'analyse précise et méthodique d'un texte littéraire : qu'est-ce que lire ? comment « expliquer » un texte et dans quel(s) but(s) ? avec quels « outils » ? Qu'est qu'une « problématique » ? Au premier semestre, on travaillera essentiellement sur l'explication de texte linéaire et la problématisation de la lecture. Les textes d'étude seront choisis en rapport avec la liste des ouvrages proposés dans les cours d'histoire littéraire et avec les œuvres complètes étudiées dans le cours de littérature française.

Un module de 2h. par groupe sera consacré à la présentation des études universitaires.

Tutorat

Les étudiant·e·s inscrit·e·s dans les premiers semestres ont la possibilité de bénéficier de séances hebdomadaires de tutorat assurées par des étudiant·e·s en fin de cursus universitaire. Ces séances – qui ne sont pas des cours – visent à apporter à l'étudiant·e une aide individuelle. Seules les séances de début d'année sont obligatoires (connaissance de la bibliothèque universitaire, méthodes de recherche de documents, etc.), mais les enseignant·e·s se réservent la possibilité d'imposer le tutorat aux étudiant·e·s en difficulté. Sélectionné·e·s par les enseignant·e·s, les tutrices et/ou tuteurs ont les compétences requises. Par leur statut et leur âge, elles et/ou ils sont en outre proches des étudiant·e·s, capables de répondre à leurs attentes et de leur apporter une aide précieuse.

UE1 OUTILS DOCUMENTAIRES / Méthodologie (L1 – semestre 1)
Informations complémentaires sur le module transversal
« Outils et Culture numériques » et « Recherche documentaire »

Outils et culture numériques

1. Contexte

Intitulé du cours / de la formation : Outils et culture numériques

Modalité : 70 % en présentiel, 30 % en ligne

Public cible : Étudiant·e·s de L1 S1, cours transversaux des facultés Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales à l'UJM

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur

Durée totale : 10 TD

Charge de travail pour les apprenants (nombre de crédits / nombre d'heures) : 4 TD (en présentiel) / 6 h TD (en ligne)

2. Compétences visées par le dispositif / objectifs d'apprentissage :

A la fin de ce cours / cette formation, l'apprenant sera capable de...

- travailler sur la plateforme Moodle
- avoir une connaissance de base des outils numériques
- utiliser basiquement les logiciels de bureautique
- reconnaître le plagiat et y remédier
- citer ses sources (bibliographie et webographie)

Objectifs : PIX (ancien C2i niveau 1) niveau de base minimum

Des informations plus précises seront communiquées à la rentrée.

Vers le PIX Niveau basique

Entraînement déjà possible sur la nouvelle plateforme de certification : <https://pix.fr>

1. Information et données

Recherche d'information, gestion et traitement de données.

2. Communication et collaboration

Échanger, publier, collaborer et gérer son identité numérique.

3. Création de contenus

Textes, diaporamas, images, vidéos, son... et un peu de programmation.

4. Protection et sécurité

Sécuriser les équipements, les communications et les données

Pour les étudiant·e·s, notamment en régime bloqué, contact : sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr



RECHERCHE DOCUMENTAIRE COURS ET EXAMEN

1 - CONTEXTE :

Intitulé du cours : Recherche documentaire

Modalités : Entièrement en ligne sur la plateforme Claroline Connect de l'université

Public cible : Tous les étudiant·e·s de L1 S1

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur, savoir accéder à Claroline Connect, savoir se connecter à sa messagerie universitaire.

Durée totale : 4 h de TD en ligne

Charge de travail pour les apprenants : 4 heures de TD en ligne

2 – COMPÉTENCES VISÉES PAR LE DISPOSITIF / OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Utiliser les services proposés par sa bibliothèque
- Se repérer dans sa bibliothèque pour y trouver des documents
- Choisir des mots-clés pertinents pour sa recherche d'information
- Choisir et identifier les documents utiles dans le cadre d'une recherche documentaire
- Faire une recherche efficace dans le catalogue des bibliothèques
- Accéder aux livres numériques, dictionnaire / encyclopédie en ligne utiles pour ses études

3 – MODALITÉS DU COURS EN LIGNE

Le cours en ligne est composé de différents chapitres. Pour chaque chapitre, des documents (vidéos, textes, diaporamas) et des exercices permettent d'acquérir les connaissances et compétences. Les notes obtenues aux exercices ne sont pas incluses dans la notation finale.

Deux séances de deux heures sont prévues dans l'emploi du temps afin de matérialiser le temps nécessaire à ce travail.

Les informations concernant ce cours sont diffusées par messagerie électronique universitaire tout au long du semestre.

Modalités d'accompagnement

- Tutorat spécifique dans les bibliothèques : Consultez votre messagerie ou le cours en ligne pour connaître les modalités précises de ce tutorat
- Pendant tout le semestre, les bibliothécaires répondent à vos questions sur le cours
- Une FAQ consultable sur le cours en ligne
- Une hotline : bu.format@univ-st-etienne.fr (réponses du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Mise à disposition de matériel :

- Ordinateurs fixes dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à domicile dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à utiliser sur place : dans la bibliothèque Tréfilerie.

4 – MODALITÉS D'ÉVALUATION

QROC (questionnaire à réponses ouvertes et courtes) informatisé en ligne sur Moodle.

A passer en décembre (dates communiquées par messagerie universitaire)

Attention ! avoir suivi le cours ne vous donne aucune note. Les exercices du cours ne sont pas comptabilisés dans votre évaluation.

Pour toute information sur ce cours, n'hésitez pas à poser vos questions aux bibliothécaires ou à écrire à bu.format@univ-st-etienne.fr.

RENDRE DES TRAVAUX SANS PLAGIER

Qu'est-ce qu'un plagiat ?

D'après le *Trésor de la Langue française*, un plagiat est un travail fait d'emprunts non avoués d'un travail original ou d'une partie de cette dernière. Dans vos travaux, vous êtes tenu.e de respecter les règles de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur. Le plagiat est considéré comme une fraude.

Comment éviter le plagiat ?

Les travaux que vous devez rendre au cours de vos études doivent être des travaux personnels. Outre les cours, vous pouvez avoir recours à diverses lectures et sources, mais à condition de vous les approprier et de construire votre réflexion personnelle à partir de vos lectures. Si vous reprenez les termes d'une tierce personne, vous devez les faire figurer entre guillemets en indiquant la source.

Généralement, vous pouvez avoir recours à deux types de sources : les sources papiers (ouvrages ou articles, indiqués dans la bibliographie ou non) et les sites internet. Pour ces deux types de sources, vous devez indiquer les références.

Attention : sur internet, méfiez-vous des sites dont la source n'est pas identifiable ou ne constitue pas une autorité dans le domaine traité. On peut y trouver quantité d'erreurs factuelles ou d'analyses erronées. Toutefois, si vous y avez recours à des sources anonymes, telles que l'encyclopédie Wikipédia, vous devez les citer et en indiquer la référence.

Comment citer ?

Pour un article :

Nom Prénom, « Titre de l'article », in *Titre de l'ouvrage collectif*, éd. Noms des éditeurs scientifiques, Lieu d'édition, Maison d'édition, année de publication, page(s) de la citation.

Ou

Nom Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro, date, page(s) de la citation.

Pour un ouvrage :

Nom Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Maison d'édition, année de publication, page(s) de la citation.

Pour un site web :

Nom Prénom, « Titre de l'article », *Nom du site*, adresse web, date de consultation.

Attention : il ne suffit pas, pour vos travaux, de proposer un collage de citations, même en en indiquant les sources. Toute référence aux travaux d'un tiers doit être le support d'une réflexion personnelle.

Plagiat et paraphrase

La question du plagiat s'applique aussi à la paraphrase, c'est-à-dire au fait de reprendre les idées d'une tierce personne en les résumant ou les reformulant avec vos propres mots. Lorsque vous paraphraser une ou plusieurs idées d'un.e auteur.trice, les guillemets ne sont pas nécessaires, mais vous devez indiquer les références comme pour une citation. Vous pouvez en outre avoir recours à des expressions telles que « selon X [nom de l'auteur-source] », « d'après X », etc., ou faire figurer la référence entre parenthèses à la fin de la phrase.

Attention : évitez de paraphraser un concept scientifique en le remplaçant par un synonyme approximatif. Mieux vaut reprendre le concept précis et en indiquer la source.

NB : la lecture des travaux d'autrui, la citation et l'emprunt de concepts ou d'idées pour enrichir sa réflexion personnelle constituent les fondements, si ce n'est l'essentiel, du travail universitaire. Toutefois, il y a des règles à respecter pour distinguer un travail académique d'une fraude.

ORGANISATION DU SEMESTRE 2

Bloc 1 Langues anciennes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
<u>Latin I ou II</u>		36	CCI	Écrit 1 h 30		4	1
<u>Grec I ou II</u>		36	CCI	Écrit 1 h 30		4	1

Bloc 2 Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
<u>Civilisation antique</u>		24	CCI	Écrit 1h		3	1
Littérature française	12	24	Un exercice pratique (40%) Terminal écrit 4h (60%)	Écrit 4h	Écrit 2h	3	1

Bloc 3 Repères historiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Histoire littéraire	12	12	Travaux en cours de semestre (25 %) Terminal écrit : 2h. (75 %)	Écrit 2h	Écrit 2h	2	1
Littérature médiévale		15	Terminal écrit 2h	Écrit 2h	Oral	2	1

Bloc 4 Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
Langue française		18	Écrits en cours de semestre	Écrit 1h30	Écrit 1h30	2	1
Langue vivante		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Culture antique II		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	3	1
Culture biblique		18	Exercice pratique	Écrit 1h30	Écrit 1h	3	1

Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Méthodologie		18	Un exercice pratique (40 %) Terminal écrit : 4h (60 %)	Écrit 4h	Écrit 2h		

PROGRAMMES DU DEUXIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Langues anciennes

Grec I (débutants)

Dans le parcours de Licence, ce cours poursuit le travail engagé au semestre 1 dans le manuel de grec et met en place de nouvelles acquisitions en morphologie, syntaxe et vocabulaire.

Contrôle des connaissances : CC

Grec II (confirmés)

Ce cours est composé d'exercices réguliers (versions et thème), suivis de corrigés détaillés, ainsi que d'exposés-fiches sur des points lexicologiques, stylistiques, morphologiques et/ou syntaxiques. Il permet l'appropriation de textes dont l'intérêt est certes grammatical, mais aussi littéraire et stylistique. En effet, la version est un exercice non seulement technique, mais aussi littéraire, pour lequel on doit toujours garder présent à l'esprit ce principe fondamental que « le texte a un sens » !

Contrôle des connaissances : CC

Latin I (débutants)

Initiation à la langue latine

Contrôle des connaissances : CC

Latin II (confirmés)

Entraînement régulier à la version et au thème latin

Contrôle des connaissances : CC

Bloc 2 – Approfondissement disciplinaire

Civilisation Antique

Littérature française

XVII^e et XVIII^e siècle

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant·e·s.

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Bloc 3 – Repères historiques

Histoire littéraire

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant·e·s.

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Littérature médiévale

Mme Bruneau

Chrétien de Troyes, esquisse du roman moderne

Avec *Erec et Enide*, Chrétien de Troyes dessine, vers 1170-74, les traits essentiels de l'art romanesque proprement français, posant les jalons de la geste arthurienne issue de la Matière de Bretagne. Le public, déjà familier des héros des récits celtiques, découvre avec cette œuvre majeure un héros, non plus porteur des valeurs emblématiques de tout un peuple, mais un homme seul face à lui-même et aux incertitudes de l'aventure, s'inscrivant dans une dimension temporelle qui lui est propre. C'est cette approche nouvelle de l'individu, caractéristique de cette fin du XII^e siècle, qui fera la matière de notre cours, nous permettant de mettre en regard les textes narratifs sur lesquels s'appuie Chrétien avec l'innovation sans conteste de cet auteur.

Texte :

Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, éd. et trad. Michel Rouse, Paris, Flammarion (« GF bilingue », 1364), 2008.

Bloc 4 – Langues

Langue française

Responsable de l'enseignement : Mme Laferrière

Ce cours sera consacré à l'étude des différents types de phrases (phrases averbales, phrases simples, phrases complexes...) et à son analyse syntaxique.

Langue vivante– Anglais, allemand, espagnol ou italien

Voir semestre 1.

Voir présentation semestre 1, p. 11.

LV – Anglais

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

Bloc 5 – Ouvertures et sensibilisation

Culture antique II

Le second semestre est consacré aux approches linguistiques (étymologie grecque et latine) et littéraires (grands genres littéraires de l'antiquité).

Culture biblique

Il s'agira dans un premier temps de montrer comment un ensemble de textes a été composé dans le temps pour se figer dans ce qu'on appelle la *Bible*. Nous nous consacrerons ensuite à la lecture et à l'analyse des épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont le plus souvent inspiré les artistes, de la Renaissance à nos jours (littérature, peinture, musique, architecture, etc.). L'accent sera mis sur la manière dont la culture européenne a repris, relu, réinterprété les grands moments et personnages de ce texte fondateur.

Des fascicules comprenant des textes et des documents sont distribués en cours.

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

Méthodologie

Mme Trahand, M. Breuil

Au second semestre, le cours permet d'approfondir la méthode de l'explication de textes et de revoir, en détail, la méthode du commentaire composé. Les textes d'étude permettent d'aborder les différents genres littéraires. Ils sont choisis en complémentarité avec les cours de Littérature française et d'Histoire littéraire.

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant·e·s.

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

Bloc 1 Spécialisation Langues anciennes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
<u>Latin II ou III</u>		36	CCI	Écrit 1h30		4	1
<u>Grec II ou III</u>		36	CCI	Écrit 1h30		4	1

Bloc 2 Spécialisation Mondes anciens	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
<u>Littérature latine</u>		18	CCI	Écrit 1h30		3	1
<u>Littérature grecque</u>		18	CCI	Écrit 1h30		3	1
<u>Antiquité, histoire et sociétés</u>		36	CCI	Écrit 1h30		3	1

Bloc 3 Spécialisation Lettres	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 5	Coef. 2
Littérature française	12	18	1 oral et 1 écrit maison (50%) Terminal écrit : 4h. (50%)	Écrit 4 h.	Écrit 4h.	2	1
Dissertation		18	Un oral ou un écrit (50%) Terminal écrit 4h (50%)	Écrit 4h.	Écrit 4h	1	1
Histoire littéraire	18	6	Travaux en cours de semestre (25%) Terminal écrit : 2h. (75%)	Écrit 2h.	Écrit 2h.	2	1

Bloc 4 Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
<u>Linguistique ancienne</u>		24	CCI	Écrit 2 h.		2	1

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
UEOS		18					

Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
PPP1		3					

PROGRAMMES DU TROISIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Spécialisation langues anciennes

Grec II ou III (selon le cours suivi en première année)

Grec II

Poursuite de l'apprentissage de la langue grecque. Après un temps de révisions des connaissances acquises en première année de licence, on poursuivra l'apprentissage de la langue grecque selon une progression régulière de leçons grammaticales accompagnées de l'étude d'exemples littéraires et d'exercices.

- J.-V. Vernhes, *Hermaion, Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, édition 2003.
- Ch. Georgin, *Dictionnaire grec-français*, Paris, Hatier, [1^{re} éd. : 1927] 1997.

Grec III

- travail de traduction.
- approfondissement grammatical en morphologie et en syntaxe sur les difficultés vues en version

Latin II ou III (selon le cours suivi en première année)

Latin II

Ce cours s'inscrit dans la continuité de la L1 : parcours à travers les textes et la langue, assortis d'exercices systématiques, afin d'amener les étudiants à la compréhension la plus aisée possible. Il proposera des fiches synthétiques sur tel point de grammaire et insistera particulièrement sur la maîtrise de la morphologie et de la syntaxe de base. Le travail conjuguera apprentissage et décodage en cours et exercices en autonomie sur la plateforme Moodle.

Latin III

Bloc 2 – Spécialisation Mondes Anciens

Littérature latine :

F. Garambois

Ce cours s'articule sur l'ensemble de l'année de L2, le descriptif global vaut pour l'ensemble du cours : *Amor improbus* : les élégiaques et Virgile

En promouvant *Amor* comme valeur unique de substitution aux vertus civiques et traditionnelles du *mos maiorum*, les poètes élégiaques romains ont lancé un débat qui se voulait moral autant que poétique : Virgile y a pris part dans des textes contre-élégiaques, où il pointe l'échec d'*amor* et de sa projection idéalisée. C'est ce dialogue littéraire que nous étudierons.

Au S3, le programme portera sur la notion d'*infelix amor* dans la poésie (en particulier élégiaque).

Littérature grecque :

Antiquité, histoire et sociétés :

a) le monde grec :

Programme : chronologie et géographie de la Grèce antique ; arts et techniques ; institutions spartiates, institutions athéniennes ; le corps.

Descriptif : ce cours vise à présenter les cadres historiques et sociétaux qui déterminent les grandes phases et les grands thèmes de la civilisation hellénique antique et ce, dans toute leur extension chronologique et géographique, de manière à montrer que la civilisation grecque ne se limite pas à l'Athènes classiques des v^e et iv^e s. avant J.-C., mais qu'elle s'étend dans tous le bassin méditerranéen et au-delà, et qu'elle peut, dès la Licence, être étudiée depuis la civilisation cycladique à partir du iv^e millénaire av. J.-C., jusqu'à la fermeture des écoles philosophiques grecques non-chrétiennes par Justinien en 529, date traditionnellement considérée comme celle de la fin de l'Antiquité.

Les thèmes au programme seront étudiés à partir de dossiers diversifiés, composés non seulement de sources textuelles, littéraires ou non, mais aussi d'autres catégories de documents qui contribuent à l'étude de l'Antiquité, en mettant à profit les acquis de l'épigraphie, de l'histoire de l'art ou de l'archéologie. Dans une perspective affirmée d'interdisciplinarité, les thèmes seront traités notamment à travers des enjeux historiques, philosophiques, anthropologiques et pragmatiques.

b) le monde romain :

- le pouvoir à Rome, de la république à l'empire.
- la société romaine et la question de l'esclavage
- Rome et son empire

Bloc 3 – Spécialisation Lettres

Littérature française

XIX^e siècle

M. Gougelmann

Roman et vérité au XIX^e siècle

« Ah ! sachez-le, ce drame n'est ni une fiction, ni un roman. *All is true* », s'exclame Balzac au début d'une de ses œuvres les plus célèbres (*Le Père Goriot*). À l'instar de Balzac, bon nombre de gens de lettres du xix^e siècle considèrent la littérature, non plus comme l'incarnation d'un Beau idéal, mais comme le lieu où doit apparaître la vérité. Mais c'est bien la « fiction » et le « roman » qu'ils privilégient pour la mettre en scène – Balzac le premier, malgré ses dires –, quitte à modifier l'étiquette générique : « scène », « tableau », « étude », « document », « tranche de vie »... Ces qualificatifs désignent ces histoires inventées porteuses de sens, plus vraisemblables même que la réalité sensible. En quoi, donc, le récit fictionnel est-il particulièrement apte à dire la vérité ? Et de quelle vérité s'agit-il ? Est-elle le fruit d'une cogitation savante ou le résultat d'une scrutation du réel ? Est-elle absolue ou relative ? Se révèle-t-elle dans les détails, les « petits faits vrais », ou s'énonce-t-elle en grands principes, en archétypes ? Ces interrogations nous confrontent aux problèmes soulevés par le *réalisme*, cette tonalité qui vise à donner l'illusion de la vie à travers les mots, et qui finit par être érigée en véritable « école » d'écriture au mitan du xix^e siècle. Elles nous incitent à étudier les formes et fonctions du roman, le travail de l'écrivain et le rapport au lecteur ou à la lectrice.

Textes :

Honoré de Balzac, *Eugénie Grandet* [1834], éd. R. Pierrot, Paris Livre de Poche, « Classique de Poche », 1996.

Émile Zola, *La Bête humaine* [1890], éd. G. Séginger, Paris, Livre de Poche, « Classique de Poche », 1997.

Le roman de Balzac doit avoir été lu dès le début du semestre.

Dissertation

Initiation à la dissertation générale

Première étape : de la lecture du sujet à l'élaboration d'une problématique littéraire.

Histoire littéraire

XIX^e siècle

Mme Trahand

Œuvres au programme

Les éditions choisies de ces œuvres vous fourniront des préfaces, des dossiers et des notes qui vous guideront dans votre travail et vous apporteront des informations pour constituer vos fiches de lecture.

- Constant, *Adolphe*, éd. Jean-Marie Roulin, GF [1816].
 Balzac, *La Peau de chagrin*, éd. Jacques Martineau, Le Livre de Poche [1830].
 Desbordes-Valmore, *Les Pleurs*, éd. Esther Pinon, GF [1833].
 Musset, *Lorenzaccio*, éd. Florence Naugrette, GF [1834].
 Flaubert, *Madame Bovary*, éd. Gisèle Séginger, GF [1857].
 Zola, *Thérèse Raquin*, éd. François-Marie Mourad, GF [1867].
 Rimbaud, *Une Saison en enfer*, in Poésies, éd. L. Forestier, Folio Classique [1873].
 Barbey d'Aurevilly, *Les Diaboliques*, éd. Jacques Petit, Folio classique [1874].
 Maupassant, *Le Horla et autres récits fantastiques*, éd. Marianne Bury, Le Livre de Poche [1887]. Alfred Jarry, *Ubu roi*, éd. Patrick Besnier, GF [1896].

Si vous éprouvez des difficultés à trouver les ouvrages dans la bonne édition, ils sont tous disponibles en ligne (par exemple sur wikisource ou sur Gallica) – pour commencer. Si vous le souhaitez, pour une lecture facilitée, vous pouvez préférer des éditions pédagogiques à destination des lycéens, comme ceux de la collection « classicolycée » chez Belin-Gallimard : les notes de bas de page sont souvent éclairantes et les fiches proposées vous permettront, rapidement, de cerner les principaux enjeux des œuvres.

Il est vivement conseillé aux étudiant·e·s de commencer la lecture des œuvres au programme avant le début des cours.

Bloc 4 – Langue et linguistique

Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 11.

LV – Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

Allemand, espagnol ou italien

Se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

Linguistique ancienne :

Linguistique latine : J. Hadas-Lebel

Initiation à la phonétique latine. Présentation de la théorie benvenistienne de la racine. Étude de l'évolution des principaux sons entre l'indo-européen et le latin.

Bibliographie (indicative) : P. Monteil, *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*, Nathan, 1986 ; G. Serbat, *Les Structures du latin*, 1994 ; J. Collart et L. Nadjó, *Grammaire du latin*, Que sais-je? n°1234.

Linguistique grecque :

P. Luccioni

Nous verrons les principaux traits de l'évolution du vocalisme grec ; nous présenterons les grands traits de la syntaxe des cas ; nous introduirons les notions de voix et de diathèse.

Bloc 5 – Ouverture et spécialisation

Unité d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation : à choisir dans le livret des UEOS.

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

PPP 1

Voir descriptif ci-dessous, p. 28.

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

Bloc 1 Spécialisation Langues anciennes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
<u>Latin II ou III</u>		36	CCI	Écrit 1h30		4	1
<u>Grec II ou III</u>		36	CCI	Écrit 1h30		4	1

Bloc 2 Spécialisation Mondes anciens	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
<u>Littérature latine</u>		18	CCI	Écrit 1h30		3	1
<u>Littérature grecque</u>		18	CCI	Écrit 1h30		3	1
<u>Antiquité, histoire et sociétés</u>		36	CCI	Écrit 1h30		3	1

Bloc 3 Spécialisation Lettres	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 5	Coef. 2
Littérature française	12	18	1 oral et 1 écrit maison (50%) Terminal écrit : 4h. (50%)	Écrit 4 h.	Écrit 4h.	2	1
Dissertation		18	Un oral ou un écrit (50%) Terminal écrit 4h (50%)	Écrit 4h.	Écrit 4h	1	1
Histoire littéraire	18	6	Travaux en cours de semestre (25%) Terminal écrit : 2h. (75%)	Écrit 2h.	Écrit 2h.	2	1

Bloc 4 Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
<u>Linguistique ancienne</u>		24	CCI	Écrit 2 h.		2	1

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
UEOS		18					

Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
PPP2 stage d'une semaine ou dossier professionnel		3	Rapport de stage				

PROGRAMMES DU QUATRIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Spécialité Langues anciennes

Grec II ou III (selon le cours suivi en première année)

Grec II

Poursuite de l'apprentissage de la langue. Le cours est partagé en deux séances: l'une est dédiée à l'apprentissage des faits grammaticaux nouveaux (morphologie, syntaxe) et à des exercices d'application, l'autre à la pratique de la version.

Grec III

Le cours de langue grecque est structuré en deux temps:

- Correction d'une version rendue ou travail dirigé sur texte préparé. Fiches d'approfondissement grammatical en morphologie et en syntaxe sur les difficultés vues en version. Exercices divers: application, rétroversion, thème.
- Lecture cursive d'un texte suivi (corpus fourni): Xénophon, *Apologie de Socrate*

Acquisition du vocabulaire grec fondamental, repérage rapide dans la phrase grecque.

NB: les instruments de travail seront présentés à la rentrée.

Latin II ou III (selon le cours suivi en première année)

Latin II

Ce cours s'inscrit dans la continuité de la L1 : parcours à travers les textes et la langue, assortis d'exercices systématiques, afin d'amener les étudiants à la compréhension la plus aisée possible. Il proposera des fiches synthétiques sur tel point de grammaire et insistera particulièrement sur la maîtrise de la morphologie et de la syntaxe de base. Le travail conjuguera apprentissage et décodage en cours et exercices en autonomie sur la plateforme Moodle.

Latin III

- Travail de traduction de textes de difficulté progressive en prose et en vers.
- Exercices de compréhension rapide et de rétroversion.
- Exercices de manipulation grammaticale (y compris du français au latin).
- Entraînement à la lecture cursive (compréhension rapide).

Bloc 2 – Spécialisation Mondes Anciens

Littératures anciennes

Littérature grecque :

Cette année, nous essaierons, à partir d'une sélection de textes, de donner un panorama des lectures d'"Homère" par les Grecs : comment *l'Illiade* et *l'Odyssée* ont-elles été lues (ou entendues) depuis l'époque archaïque jusqu'à la fin de l'Empire ?

Littérature latine :

Pour le descriptif global, voir S3. Le cours de S4 portera sur « Virgile et les élégiaques: un dialogue littéraire ».

Antiquité histoire et sociétés

Partie latine :

À partir de documents distribués et présentés en cours, nous travaillerons sur trois grands thèmes: la religion romaine traditionnelle (principes, calendrier, les lieux et les rituels); la maison romaine (à la ville ou à la campagne; son ornementation; ses jardins); la famille et l'éducation.

Partie grecque :

Faire société, avec les dieux

Thème général décliné en 3 sous-thèmes qui se recoupent, la dimension religieuse étant toujours présente, au premier ou à l'arrière-plan :

- La religion dans la société : des lieux et des rituels
 - à l'échelle de la cité : l'exemple d'Athènes : types de cultes et de sanctuaires. Répartition dans la cité (en ville et à la campagne)
 - à une échelle régionale : Délos sanctuaire des Ioniens (et des Athéniens)
 - un exemple de sanctuaire panhellénique : Delphes
- *Agôn* : esprit de compétition ; les concours (de toutes espèces) ; la célébration de la victoire et des vainqueurs
- Formes genrées de sociabilité et rituels : le banquet ; les Thesmophories ; les *Adônia*

Bloc 3 – Spécialisation Lettres**Littérature française**

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Dissertation

Mme Dupuy

Initiation à la dissertation générale

Seconde étape : de l'élaboration d'une problématique à la rédaction d'une dissertation littéraire générale.

Histoire littéraire

XX^e-XXI^e siècles

Mme Aulagne

Jean-Paul Sartre, *Huis clos*

Ionesco, *Rhinocéros*

Lorand Gaspar, *Patmos et autres poèmes*.

Andrée Chedid, *Textes pour un poème suivi de Poèmes pour un texte 1949-1991*.

Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*

Marguerite Duras, *Le Ravissement de Lol V. Stein*

Marguerite Yourcenar, *L'œuvre au noir*

Albert Cohen, *Belle du Seigneur*

Laurent Gaudé, *Ouragan*

Maryse Condé, *Les derniers rois mages*

Bloc 4 – Langue et linguistique**Langue vivante**

Voir présentation semestre 1, p. 11.

Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen

(voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

Allemand, espagnol ou italien.

Se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

Linguistique ancienne

Partie grecque :

Initiation à la linguistique historique du grec ancien : phonétique (systèmes consonantique et vocalique)
morphologie (formation des thèmes temporels).

Partie latine :

Bloc 5 – Ouverture et spécialisation

Unité d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation : à choisir dans le livret des UEOS.

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

PPP 2

Stage d'une semaine ou dossier professionnel.

PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP)

Objectifs :

- Définir ou préciser un projet personnel et professionnel
- Confronter ce projet aux réalités du monde du travail
- Développer une attitude critique vis-à-vis des informations reçues
- Adopter une démarche active face à l'enseignement

Les étudiant·e·s pourront choisir entre :

- effectuer un stage d'une semaine au semestre 4, idéalement en semaine 8 et donnant lieu à un rapport d'une ou deux pages)
- rédiger une synthèse (5 à 10 pages) : *cf ci-dessous*.

Dans tous les cas, chacun·e doit assister à l'ensemble des séances PPP.

Déroulement du module (6h en groupe, 1h Cap Avenir)

Étape 1 : Enseignant·e en groupe (environ 12 étudiant·e·s par groupe)

- Présentation de la démarche
- Présentation des projets de recherche des étudiant·e·s et distribution des fiches.

Étape 2 : Cap Avenir (1h)

Atelier de recherche documentaire en groupe sous la conduite d'un·e professionnel·le. Découverte des outils de recherche, repérage des documents nécessaires à la construction du projet.

Étape 3 : Enseignant·e en groupe

Bilan d'étape de la recherche documentaire et préparation de l'interview du professionnel.

- Réalisation d'une interview

Afin de confronter les informations trouvées au monde du travail, le dossier s'appuie sur l'interview d'un professionnel.

Étape 4 : Enseignant·e en groupe (en fin de semestre)

Un oral

Chaque étudiant·e présente son projet oralement en dix minutes environ-avec un support visuel (PowerPoint).

Un écrit (remis à l'enseignant·e le jour de la soutenance)

Rédaction d'une synthèse (entre 5 à 10 pages maximum) où l'étudiant·e tire les conclusions de sa recherche et donne une appréciation personnelle où, entre autres, il confronte la documentation et les informations reçues et précise sa position. Les différents documents du parcours (forum, interview, documents liés au métier) sont joints en annexes.

OU

Rédaction d'un rapport d'étonnement pour les étudiant·e·s ayant choisi le stage : il s'agit (en 1 ou 2 pages) d'exposer, entre autres, la conformité ou le décalage entre vos attentes, représentations et la réalité du terrain.

Évaluation

Le dossier « projet personnel et professionnel » fait l'objet d'une validation et donne lieu à l'attribution de crédits ECTS dans le cadre du semestre 4 de licence.

La note reçue prend en compte :

- l'assiduité aux séances : 1 h avec Cap Avenir et 5h30 avec l'enseignant·e (points de pénalités en cas d'absence non justifiée).
- la séance de présentation orale
- la synthèse écrite

Les étudiant·e·s inscrit·e·s en bloqué doivent prendre contact avec l'enseignant·e responsable de semestre ou d'année.

Attention : Pas d'examen de rattrapage

ORGANISATION DU SEMESTRE 5

Bloc 1 Spécialité Lettres classiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 3
<u>Latin III ou IV</u>		36	Terminal écrit 3h		Oral	4	1
<u>Grec III ou IV</u>		36	Terminal écrit 3h		Oral	4	1
<u>Linguistique ancienne</u>	30		Terminal écrit 2h		Oral	4	1

Bloc 2 Spécialité Littérature française	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 3
<i>Cours A : à choisir parmi Litt. 16^e, 17^e, 18^e, 19^e ou 20^e siècle.</i>	12	6	Exercice pratique (40%) Terminal écrit : 4h., commun aux cours choisis (60%)	1 écrit à rendre (40%) pour chaque cours et Terminal écrit commun : 4h. (60%)	1 écrit : 4h., commun aux 5 cours	3	1
<i>Cours B : à choisir parmi Litt. 16^e, 17^e, 18^e, 19^e ou 20^e siècle.</i>	12	6				3	1

Bloc 3 Littératures anciennes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 3
<u>Littérature latine</u>	24		Terminal oral		Oral	2	1
<u>Littérature grecque</u>	24		Terminal oral		Oral	2	1

Bloc 4 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h		

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation Préprofessionnalisati- on : 1 option au choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Enseignement premier degré	18		Écrit maison (50 %) 1 écrit 1h (50 %)	Écrit	Oral	2	1
Histoire du système éducatif		18	1 écrit 1h en fin de semestre (40 %) Terminal écrit : 1h (60 %)	Écrit 1h	Écrit 1h	2	1
Enseignement second degré <u>Antiquité au présent</u> + Au choix :	18		CCI	Oral		2	1

Littérature médiévale Ou Stylistique	12 12	6 6	Écrits en cours de semestre Écrit maison	Écrit 2 h 30 Écrit maison	Oral Oral	2	1
FLE							
Humanités numériques							

Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Initiation à la recherche + Séminaire de M2R LM		3	Écrit	Écrit à rendre après le séminaire	Reprise de l'écrit	2	
Passage certification PIX							

PROGRAMMES DU CINQUIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Spécialité Lettres Classiques

Grec III ou IV

Latin III ou IV

Linguistique ancienne

Linguistique grecque :

I. Boehm

À partir d'une approche de textes de prose et de poésie très variés, étudiés dans leur contexte chronologique et dialectal, on approfondira et on complètera les connaissances acquises en phonétique, morphologie, syntaxe et sémantique. Toutes les références bibliographiques ainsi que les textes seront donnés en cours.

Linguistique latine :

J. Hadas-Lebel

Ce cours propose une initiation à la morphologie nominale (les cinq déclinaisons) et verbale (les cinq conjugaisons) du latin classique. Grâce à la comparaison avec d'autres langues indo-européennes (surtout avec le grec), on essaiera de comprendre comment les systèmes nominal et verbal du latin se sont formés.

Bloc 2 – Spécialité Littérature Française

Littérature française

Cours A et B à choisir parmi :

Littérature du XVI^e siècle

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Littérature du XVII^e siècle

Mme Reguig

Racine : la tragédie française est-elle « classique » ?

Affirmant sa liberté créatrice, Racine a révolutionné la tragédie en se mesurant à son rival, Corneille, ainsi qu'à ses modèles antiques. Et pourtant, l'histoire littéraire a immédiatement rangé ses pièces, au nom de leur exemplarité, dans le canon classique. Comment comprendre ce paradoxe ? En quoi la tragédie racinienne peut-elle à la fois imposer son originalité et sa régularité esthétiques ? En nous interrogeant sur la construction de l'action dramatique, en analysant la production des émotions tragiques, nous nous proposons d'explorer le plaisir particulier qu'un spectateur peut goûter au spectacle du dérèglement passionnel propre à la tragédie racinienne.

L'étude portera principalement sur *Britannicus* [1669] (éd. G. Forestier, Folio classique, Gallimard, 2015) et sur *Mithridate* [1673] (éd. G. Forestier, Folio théâtre, Gallimard, 1999).

Littérature du XVIII^e siècle

M. Roche

Entre connaissance et rêverie : le dialogue d'idées au XVIII^e siècle

Diderot, *Le Rêve de d'Alembert*.

« Il faut souvent donner à la sagesse l'air de la folie ». Notre projet sera d'étudier comment, en marge du système des genres, débordant du cadre de la « littérature », Diderot traite des grandes questions de la philosophie. On observera comment la forme dialogique du *Rêve*, malgré sa polyphonie, permet d'exprimer le cheminement d'une

même pensée : Diderot semble en effet concevoir la rêverie comme une forme originale de l'activité philosophique.

Texte :

Denis Diderot, *Le Rêve de d'Alembert*, GF-Flammarion, 2002.

Littérature du XIX^e siècle

M. Bird

À rebours : le roman décadent entre ironie et esprit de sérieux

Dans l'œuvre de J.-K. Huysmans, l'importance d'*À rebours* tient à ce que ce roman marque une rupture avec le naturalisme et, ce faisant, annonce un changement de ton qui, en passant par l'étape intermédiaire que représente la « thébaïde raffinée » de Jean des Esseintes, conduit à une esthétique de plus en plus axée sur le spirituel. Pour ce qui est de l'histoire de la littérature de la fin du XIX^e siècle, le roman est souvent cité en exemple quand il s'agit de définir les contours de l'imaginaire décadent dont de nombreux aspects thématiques s'y trouvent illustrés : vision décliniste de l'histoire ; recherche de la transgression et du rare ; goût de l'artifice au mépris de la nature ; indétermination sexuelle du personnage ; fascination pour l'androgynie ; hantise de la femme fatale ; névrose et maladie. Nous analyserons le roman de Huysmans de manière à éclairer la décadence comme topique littéraire, tout en mettant en garde contre la tentation de lire l'œuvre exclusivement au prisme d'une catégorie qui risque de rendre le lecteur moins attentif à l'ironie dont l'œuvre est teintée, car pour le dire avec Daniel Grojnowski, la décadence « ne fut jamais qu'un *topos* exploité par les uns et les autres à des fins variées. » C'est pourquoi cette lecture au premier degré, consistant à faire du livre une illustration sérieuse du décadentisme, sera complétée au long du semestre par des analyses attentives au versant moins sérieux du roman que nous aborderons à travers plusieurs notions comme le comique, l'autodérision et l'humour noir.

Texte :

Joris-Karl Huysmans, *À Rebours*, éd. Marc Fumaroli, Paris, Gallimard, « Folio classique » [1884].

Littérature du XX^e siècle

Mme Philippon

Écrire l'amour et la révolte au XX^e siècle

Dans ce voyage initiatique et emblématique que nous propose le héros-narrateur, Ferdinand Bardamu, nous étudierons les différentes formes de révolte jalonnant le roman. Céline bouleverse ainsi tous les attendus romanesques par l'inventivité de son écriture. Miroir d'une époque, *Voyage au bout de la Nuit* dénonce par la satire toutes les conventions et illusions sociales, familiales, relationnelles, amoureuses. Il s'agira de mettre en relief la vision célinienne du monde, son ironie mordante, son fameux « métré émotif », son esthétique.

Parmi la génération meurtrie de « ceux de 14 », Apollinaire renoue, au cœur de la Grande Guerre, avec la célébration universelle de l'amour dans son recueil dédié à la femme aimée Louise de Coligny. Là encore, entre tradition et modernité, l'écriture de la rupture domine jusque dans l'ode amoureuse. Dire et écrire l'amour en tant que guerre permettent toutes les révoltes, toutes les audaces. Nous nous intéresserons à la singularité de cette écriture poétique : calligrammes, vers libres, réécriture de poèmes lyriques, échos artistiques multiples.

Textes :

Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Paris, Gallimard, « Folio », 2021.

Apollinaire, *Poèmes à Lou précédé d'Il y a*, Paris, Gallimard, « Folio/Poésie », 2021.

Bloc 3 – Littératures anciennes

Littérature grecque

C. Broc-Schmezer

Odyssée, Chant XIII

Après un rappel des grands traits de la question homérique, le cours visera à faire entrer véritablement dans la musique et dans la langue d'Homère, en procédant à la traduction et au commentaire du chant XIII, où Ulysse termine son séjour chez les Phéaciens et aborde à Ithaque. Pour l'examen, il sera demandé de bien connaître l'*Odyssée* (en Français...) et d'être capable de traduire et de commenter une vingtaine de lignes choisies dans l'ensemble du Chant XIII.

Bibliographie : J. Bérard, H. Goube, R. Langumier, Homère, Odyssée (chants I, V-VII, XI-XII, XIV, XXI-XXIII), Classiques Hachette, 4e éd., 1985 ; Homère, L'Odyssée, trad. de Philippe Jaccottet, La Découverte, 1982 ; S. Saïd, Homère et l'Odyssée, Belin, Sujets, 1998 ; J. de Romilly, Homère, Que sais-je ?, PUF, 2014/1985

Littérature latine

A. Canellis

Le cours proposera une série de textes des Pères de l'Église, en particulier de Jérôme de Stridon et d'Ambroise de Milan.

Les textes assez longs seront fournis en latin et en traduction française ; seule une courte partie sera à traduire ; le reste du texte pourra être lu, cursivement, en cours.

Bloc 4 – Langue vivante

Langue vivante

Voir présentation semestre 1, p. 11.

LV– Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammairale : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV– Allemand, espagnol ou italien.

Voir semestre 1.

Allemand : cours à choisir en LEA allemand.

Espagnol et italien : se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

Bloc 5 – Ouverture et sensibilisation : préprofessionnalisation au choix

ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Histoire du système éducatif

M. Masson

Ce cours consistera en une sensibilisation au(x) métier(s) de l'enseignement en les présentant dans le détail et en abordant les différentes perspectives d'évolution. Il s'agira de construire une vision pragmatique et réaliste et d'aborder des questions éducatives du point de vue de l'enseignant. Pour cela nous examinerons le métier d'enseignant sous différents angles (institutionnels, sociologique, psychologique, éthique...).

Mathématiques

Le programme sera précisé à la rentrée.

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Antiquité au présent

Littérature médiévale

M. Radomme

Gautier de Coinci, *Les miracles de Notre Dame*

En composant son recueil des *Miracles de Notre Dame* au début du XIII^e siècle, le bénédictin Gautier de Coinci puise à trois sources distinctes. Celle du culte de la Vierge d'abord, qui connaît un essor sans précédent au XII^e siècle et suscite la compilation de nombreux recueils de légendes et miracles en langue latine. Celle de la culture courtoise ensuite, dont les valeurs esthétiques et morales sont véhiculées depuis le milieu du siècle par le roman de chevalerie et la lyrique de la fin'amor. Celle du renouveau des études grammaticales enfin, qui s'est traduit, dans les écoles d'arts libéraux, par une conscience inédite des ressources de la rhétorique. Jonglant avec les mots et les sons, Gautier le trouvère chante son amour infini pour Marie, érigée en dame courtoise, et offre ainsi à ses lecteurs, en un style inoubliable, un véritable feu d'artifice poétique.

Texte :

Gautier de Coinci, *Les miracles de Notre Dame*, éd. Frédéric Koenig, Genève, Droz (« Textes littéraires français », 64, 95, 131 et 176), 1955-1970. (L'acquisition de cet ouvrage n'est **pas nécessaire.**)

OU

Stylistique

M. Martin-Achard

Politique du style : l'écriture des « transclasses » aujourd'hui (Ernaux, Mathieu)

Nous étudierons le rapport à la langue entretenu par deux écrivain-es contemporain-es (Annie Ernaux, Nicolas Mathieu), qui réfléchissent et problématisent leur statut de « transclasses » (Jacquet) ou « transfuges de classe » (Bourdieu), c'est-à-dire d'individus passés d'un milieu populaire à la bourgeoisie intellectuelle du fait, notamment, de la reconnaissance du monde littéraire. Faut-il écrire dans la langue de son milieu d'origine, langue de l'enfance, ou adopter la langue littéraire de la bourgeoisie lettrée ? Écrire est-ce nécessairement trahir ? Nous étudierons les choix, partis pris et engagements stylistiques d'Annie Ernaux et Nicolas Mathieu, qui sont autant de formes d'engagement politique. Dans le sillage de Barthes, nous tâcherons de contribuer à une histoire de l'écriture, entendue dans *Le Degré zéro de l'écriture* comme « le rapport entre la création et la société », « le langage littéraire transformé par sa destination sociale ».

Textes :

Annie Ernaux, *La Place* [1983], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1986.

Nicolas Mathieu, *Leurs enfants après eux*, Arles, Acte Sud, coll. « Babel », 2018.

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Voir le livret du FLE « Option licence FLE ».

HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Initiation aux humanités numériques : histoire et méthodes

Initiation aux outils et pratiques en humanités numériques

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

Initiation à la Recherche

Séminaire spécifique du laboratoire Master 2 : laboratoire IHRIM (Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités) – 5-6 décembre 2022.

« Mort, j'appelle de ta rigueur » : écritures de la mort du Moyen Âge au XXe siècle

La mort, tangible et pourtant insaisissable, est sans doute le mystère le plus impénétrable à laquelle l'humanité ait jamais été confrontée. Rien d'étonnant donc à ce que la littérature, lieu de réflexion dans tous les sens du terme, s'en soit emparée pour la chanter, la méditer ou la conjurer. Qu'il s'agisse de pleurer le décès d'un être cher, de tirer leçon de la fragilité humaine, de léguer un nom à la mémoire des siècles ou de chercher dans la mort une beauté paradoxale, les expressions littéraires de la mort et du deuil reflètent dans leur diversité la richesse de la relation ambiguë - entre fascination et répulsion - que l'être humain entretient avec l'idée de sa propre fin. Ce séminaire se propose ainsi d'explorer les modalités, les intentions et les enjeux de l'écriture mortuaire dans la littérature en langue française, depuis le Moyen Âge jusqu'au début du XXe siècle. À la lumière de quelques études de cas, il s'agira en somme de se demander comment, à travers les siècles, la littérature a mis la mort en mots.

Organisation : M. Radomme

Passage certification PIX

ORGANISATION DU SEMESTRE 6

Bloc 1 Spécialité Lettres classiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 3
<u>Latin III ou IV</u>		36	Terminal écrit 3h		Oral	4	1
<u>Grec III ou IV</u>		36	Terminal écrit 3h		Oral	4	1
<u>Linguistique ancienne</u>	30		Terminal écrit 2h		Oral	4	1

Bloc 2 Spécialité Littérature française	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 3
<i>Cours A : à choisir parmi Litt. 16^e, 17^e, 18^e, 19^e ou 20^e siècle.</i>	12	6	Pour chaque cours : xercice pratique (40%) Terminal écrit : 4h., commun aux cours choisis (60%)	1 écrit à rendre (40%) pour chaque cours	1 écrit : 4h. commun aux 5 cours	3	1
<i>Cours B : à choisir parmi Litt. 16^e, 17^e, 18^e, 19^e ou 20^e siècle.</i>	12	6		Terminal écrit commun : 4h. (60%)		3	1

Bloc 3 Littératures anciennes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 3
<u>Littérature latine</u>	24		Terminal oral	Oral	Oral	2	1
<u>Littérature grecque</u>	24		Terminal oral	Oral	Oral	2	1

Bloc 4 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1 h.	Écrit 1h.		

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation 1 au choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Enseignement premier degré Stage de 20 h et accompagnement de stage		10	Rapport de stage	Rapport de stage			
Enseignement second degré <u>Humanités et actualité</u> + Au choix : Littérature et culture ou Linguistique française	18		CCI	Oral		2	1
	12	6	1 écrit ou 1 oral en cours de semestre	Oral	Oral	2	1

	12	6	Travaux en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h.		
FLE						4	
Humanités numériques						4	

Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Initiation à la recherche Séminaire spécifique du M2R LM Ou PPP3		3	Écrit	Écrit à rendre après le séminaire	Reprise de l'écrit	2	

PROGRAMMES DU SIXIÈME SEMESTRE

Bloc 1 – Spécialité Lettres Classiques

Grec III ou IV

Latin III ou IV

Linguistique ancienne

Linguistique grecque

I. Boehm

Compléments et renforcement des connaissances en linguistique diachronique de la langue grecque, phonétique, morphologie (nominale et verbale) et syntaxe. Ce sera l'occasion d'appliquer ces connaissances à des textes de poésie archaïque (Homère, Hésiode).

Linguistique latine

J. Hadas-Lebel

Ce cours propose une histoire du latin à partir des origines pré-littéraires de cette langue (documents épigraphiques) jusqu'à l'époque tardive (IV^e siècle apr. J.-C.). Notre approche consistera à montrer les caractéristiques fondamentales d'un certain nombre de textes représentatifs, qui seront étudiés en fonction des changements phonétiques et morphologiques, ainsi que des variations sociolinguistiques.

Bloc 2 – Spécialité Littérature Française

Littérature française

Cours A et B à choisir parmi :

Littérature du XVI^e siècle

M. Laubner

Louise Labé, *Œuvres*

Alors qu'au milieu du XVI^e siècle la mode est à la poésie amoureuse et notamment au pétrarquisme chez les auteurs français, paraissent à Lyon en 1555 les *Œuvres* de Louise Labé. Tout en s'inscrivant dans la tradition lyrique de son temps, la poétesse lyonnaise déjoue les attentes en faisant entendre la voix du désir féminin autant que son plaisir d'écrire. À partir d'une lecture minutieuse des différents textes qui constituent le recueil, le cours se donnera pour objectif de comprendre les implications esthétiques et les effets de réception propres à cette parole poétique féminine et audacieuse.

Texte :

Louise Labé, *Œuvres*, éd. Michèle Clément et Michel Jourde, GF, 2022.

Il est recommandé aux étudiant.e.s d'avoir lu l'ouvrage pour le premier cours.

Littérature du XVII^e siècle

M. Roche

Des *Contes de ma mère l'Oye* aux *Contes des fées* : voyage dans « l'Empire de féerie »

En janvier 1697, les *Contes* de Perrault sortent des presses, suivis à quelques semaines d'intervalle d'un premier volume des *Contes des fées* de Marie-Catherine d'Aulnoy. Les deux ouvrages contrastent avec l'image convenue d'un XVII^e siècle « classique », cartésien et méfiant envers tout ce qui relève de l'imagination et du merveilleux. Si les projets affichés diffèrent – Perrault affirme une intention didactique et morale quand Mme d'Aulnoy se contenterait d'« amuser agréablement » son public –, ces deux recueils de contes connaissent un succès immédiat. Suscitant de multiples approches critiques, ils n'en cristallisent pas moins des enjeux idéologiques et esthétiques révélateurs des dynamiques et des bouleversements qui secouent les dernières décennies du XVII^e siècle.

Textes et éditions (à lire avant le début du cours) :

Charles Perrault, *Contes*, édition de Catherine Magnien, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », n° 21026, 2006.

Madame d'Aulnoy *Contes de fées*, édition de Constance Cagnat-Deboeuf, Gallimard, Folio classique, n° 4725, 2008.

Littérature du XVIII^e siècle

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Littérature du XIX^e siècle

M. Roulin

Fictions romantiques à la première personne

Dans de courts récits à la première personne, entre confession et introspection douloureuse, les écrivains romantiques ont exploré les failles et les tourments du « moi » : failles d'un moi exilé ontologiquement, mis en marge de l'histoire, habité par la nostalgie de l'enfance et en quête d'un passé perdu ; tourments d'un moi livré à l'éros et à la mélancolie, engagé dans un corps-à-corps avec les pulsions de mort, confronté à la violence d'une société aliénante et hanté par la peur de la désagrégation de l'individu. Nous engagerons une réflexion sur la poétique du récit personnel, que nous confronterons à des fragments autobiographiques ou à des journaux, en interrogeant les frontières poreuses avec l'autobiographie ou avec ce qu'on a appelé plus récemment l'autofiction. Nous verrons ainsi que le « roman du Je débouche sur une forme d'expérimentation dangereuse où se défait toute certitude identitaire », comme le postule Ph. Forest dans son essai *Le Roman, le Je*.

Texte :

Benjamin Constant, *Adolphe*, éd. J.-M. Roulin, GF.

Benjamin Constant, *Ma vie, Amélie et Germaine*, éd. J.-M. Roulin, GF.

Claire de Duras, *Ourika*, éd. B. Craveri, GF.

Gérard de Nerval, *Sylvie* dans *Les Filles du feu. Les Chimères*, éd. J. Bony, GF.

Littérature du XX^e siècle

Mme Lloze

Écriture et quête de soi

Inclassable autant qu'incontournable, l'œuvre d'Henri Michaux observe, interroge et explore la condition humaine dans tous ses aspects, avec des textes comme autant de « spécimens de l'éprouvé intérieur », et la volonté toujours d'écrire « pour questionner, pour ausculter, pour approcher le problème d'être ». À partir d'une lecture du recueil *Lointain intérieur* (qui sera resitué dans notre modernité poétique), nous nous consacrerons donc à la manière dont Michaux sonde l'intériorité de la conscience et dit l'être ici et son rapport au réel.

Nous travaillerons en outre sur un écrivain majeur du monde francophone, Patrick Chamoiseau, en se centrant sur son récit d'enfance, premier tome de son autobiographie. Il s'agira ici, entre autres, d'interroger les manières dont il s'inscrit dans notre tradition littéraire, tout en reconfigurant les codes et les normes (notamment la catégorie du récit d'enfance) de manière originale.

Textes :

H. Michaux, *Lointain intérieur*

P. Chamoiseau, *Antan d'enfance (Une enfance créole-Tome 1)*

Bloc 3 – Littératures anciennes

Littérature grecque

J. Schneider

Le cours proposera six séances sur Démosthène, Sur les affaires de la Chersonèse, dans le volume II de l'édition CUF des Harangues (6 séances) et six séances sur Lucien, Timon ou le misanthrope, dans le volume III de l'édition CUF de Lucien.

Littérature latine

B. Bureau

Claudien, de Raptu Proserpinae (L'enlèvement de Proserpine).

Bloc 4 – Langue vivante**Langue vivante**

Voir présentation semestre 1, p. 11.

LV– Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

LV – Allemand, espagnol ou italien.

Voir semestre 1.

Allemand : cours à choisir en LEA allemand.

Espagnol et italien : se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

Bloc 5 – Ouverture et sensibilisation**ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ****Stage**

Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant·e doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile,

Accompagnement de stage

TD (10 h), 1 ou 2 groupes, M. Masson

Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ**Humanités et actualités****Littératures et cultures**

Mme Lloze

En complément des cours d'Histoire littéraire de 1^{ère} et de 2^{ème} année, nous nous interrogerons sur la notion de « champ littéraire » et sur son fonctionnement, sur la question du canon et de la place, le plus souvent minorée, qu'occupent certaines écritures dans le domaine littéraire. On pourra travailler ainsi sur l'absence de nombre de grandes autrices trop souvent écartées des histoires littéraires, sur les littératures dites « francophones », sur le

polar, la littérature de jeunesse... C'est donc au parcours de ces écritures « invisibles » (B. Mouralis), de ces « territoires de langue » (A. Djébar) partagée, de ces littératures également de « voleurs de langue », de ce français de « plein air » (C.-F. Ramuz) d'une extrême richesse en fait que nous consacrerons l'essentiel du cours. (Textes fournis en dossier).

OU

Linguistique

Mme Laferrière

Analyse conversationnelle

Née du croisement de différentes disciplines, telles que la linguistique, la sociologie, la psychologie ou encore l'anthropologie, l'analyse conversationnelle se propose d'étudier les formes et enjeux des échanges verbaux. Adoptant cette perspective, il s'agira dans ce cours d'analyser des productions orales (ou représentées comme telles) de différentes natures : discours politiques, conversations romanesques ou encore dialogues théâtraux...

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Voir le livret du FLE « Option licence FLE ».

HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Méthodes et outils en humanités numériques

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Suivi de projet

Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

Initiation à la Recherche

Séminaire spécifique du Master 2 : laboratoire ECLLA (Études sur le Contemporain en Littératures, Langues et Arts) – *La date sera communiquée en cours d'année*

Raté ! Représentations de la création défectueuse

Quelle représentation se fait-on d'une œuvre « ratée » ? Quels critères sont-ils mobilisés pour fonder un tel jugement ?

Pour interroger les appréciations péjoratives formulées à l'endroit de certaines œuvres, nous pourrions nous placer tant du point de vue de leur réception que de leur création.

Du côté de la réception, on pourra se pencher sur la nature des jugements critiques, les arguments invoqués, les motifs qui les fondent ainsi que leurs présupposés et partis pris sous-jacents. Du côté de la création, on pourra interroger la représentation dans les œuvres mêmes de la mauvaise création, qu'elle passe par exemple par la convocation d'un objet symbolisant une « œuvre ratée » ou à la mise en scène d'un personnage incarnant l'artiste mauvais. C'est aussi par le déploiement d'une conscience réflexive (qu'elle soit métalangagière, métalittéraire ou méta-esthétique...) que certains artistes et écrivains, s'autocommentant, épinglent telle ou telle « faiblesse » de leur propre production, dans un mouvement de distance, critique ou parodique.

Organisation : Mme Laferrière & M. Martin-Achard

OU

PPP3

INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

L'option implique :

1° **Un stage d'observation en milieu éducatif** (établissements du second degré dont filières ou établissements spécialisés, structure de soutien scolaire, etc.) d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant·e doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile.

2° **Des séances de TD (10 h)**, visant l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

3° **La rédaction d'un rapport de stage** : il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD. La rédaction du rapport de stage est personnelle.

Contrôle des connaissances :

- le rapport de stage est noté par l'enseignant responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant·e.

- Pas de session de rattrapage

Secrétariat administratif : Mme Annette COMPEAU (Service de la scolarité)

Précisions importantes sur le stage

Un stage d'observation

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant·e stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.

Temporalité

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires et les jours sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

La convention de stage est établie par l'étudiant·e (espace numérique MyUJM), en quatre exemplaires, à signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage, puis à remettre à la scolarité pour signature du directeur : un exemplaire pour l'étudiant·e (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant-e doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile,

TD (10 h), 1 ou 2 groupes, M. Masson

Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

Rapport de stage : il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant-e en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD.

Contrôle des connaissances :

- le rapport de stage est noté par l'enseignant-e responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant-e.
- Valeur : **2 à 4 crédits ECTS selon les filières**
- Pas de session de rattrapage

Responsable de l'option : M. Julien MASSON

✉ : julien.masson@univ-lyon1.fr

Secrétariat administratif : Mme Annette COMPEAU (Service de la scolarité)

Précisions importantes sur le stage

Un stage d'observation

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant-e stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.

Temporalité

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

Procédure administrative

La convention de stage est reçue en échange, en quatre exemplaires à remplir, signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage : un exemplaire pour l'étudiant-e (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archiver en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER
MASTERS
Mention MEEF, parcours Lettres modernes
Mention Lettres, parcours Lettres modernes et Métiers des Institutions Culturelles

☞ voir le livret master mention « Lettres » et « MEEF Lettres »

Les mentions

Mention « **Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation** » (MEEF), parcours Lettres modernes ;

Responsable : Pierre MANEN (✉ pierre.manen@univ-st-etienne.fr)

Fiche de formation : https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-meef-second-degre-parcours-lettres.pdf

Mention « **Lettres** », parcours « **Lettres modernes** » ;

Responsable : Delphine REGUIG (✉ delphine.reguig@univ-st-etienne.fr)

Fiche de formation : https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-modernes.pdf

Mention « **Lettres** », parcours « **Métiers des Institutions Culturelles** » ;

Responsables : Morgane KIEFFER (✉ morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr) et Carole NOSELLA (✉ carole.nosella@univ-st-etienne.fr)

Fiche de formation : https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-et-arts.pdf

Un master 2 « Lettres et Études culturelles » entièrement en ligne existe au sein du parcours Lettres modernes pour les étudiant·e·s résidant à plus de 50 km de Saint-Étienne ou exerçant une activité professionnelle à temps plein.

Responsables : Yves CLAVARON (✉ yves.clavaron@univ-st-etienne.fr) et Stéphane GOUGELMANN (✉ stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr).

Inscrit dans le champ des études culturelles, ce programme souhaite appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines particulièrement porteurs :

- a) les **études postcoloniales et l'écocritique**, appliquées notamment aux littératures francophones ;
- b) les **études de genre**, dans une remise en question de la constitution genrée du canon et des représentations des sexes et des sexualités ;
- c) l'**étude des constructions sociales, historiques et politiques**, notamment dans la France révolutionnaire et postrévolutionnaire.

Master « Métiers de la rédaction et de la traduction » avec un bon niveau en langue

Une orientation vers le master « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » est également possible. Pour toute information, contactez : Stavroula Kefallonitis (✉ stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr) et Franck Martin (✉ franck.martin@univ-st-etienne.fr)

Voir les pages du master MRT : <http://tinyurl.com/mrtujm21>

ÉCHANGES INTERNATIONAUX (Thibaut Radomme)

I. Europe : « Erasmus + »

Le programme « Erasmus + » est le principal programme d'action de l'Union Européenne pour la coopération transnationale en matière d'enseignement supérieur. Les étudiant·e·s sont évidemment libres d'entreprendre une démarche individuelle auprès d'une université étrangère de leur choix mais la participation à ce programme présente deux avantages :

- l'exonération des frais d'inscription dans les universités d'accueil, souvent beaucoup plus élevés qu'en France (paiement des droits à l'Université Jean Monnet)
- la validation des notes au retour par la faculté d'origine.

Le départ est possible du niveau bac + 3 à bac + 5. Autrement dit, les étudiant·e·s peuvent préparer la licence (semestres 5 et 6) ou le master dans une université étrangère. L'étudiant·e est accueilli·e par le département de français de l'université étrangère, ce qui facilite les premiers contacts.

Différentes bourses sont proposées par :

- la région Auvergne-Rhône-Alpes, à condition d'avoir passé les deux années précédant la candidature dans un établissement d'enseignement supérieur rhône-alpin.
- la Commission européenne, sur critères sociaux.
- le Conseil Départemental de la Loire, si les parents de l'étudiant·e résident dans la Loire.

Postes pour l'année 2021-2022

PAYS	UNIVERSITÉ	POSTES	LANGUES (enseignement)
1. Allemagne	Mayence	1	Allemand, français
2. Autriche	Vienne	1	Allemand, français
3. Belgique	Gand	1	Néerlandais, français, anglais
4. Espagne	Grenade	2	Espagnol, français
5. Grèce	Athènes	1	Grec, français
6. Irlande	Maynooth	3	Anglais, français
7. Italie	Gênes (avec LEA)	3	Italien, français
	Naples	2	
8. Lettonie	Riga	1	Letton, russe, français, anglais
9. Malte	Msida/ La Valette	1	Anglais, français, italien
10. Pologne	Katowice	1	Polonais, français, anglais
	Varsovie	1	
11. Rép. Tchèque	Brno	1	Tchèque, français, anglais
12. Roumanie	Bacau	1	Roumain, français
13. Turquie	Ankara	1	Turc, français, anglais

Le projet d'université européenne Arqus peut permettre des mobilités vers les universités de Bergen (Norvège) <https://www.uib.no/en/>, de Graz (Autriche) <https://www.uni-graz.at/en/>, de Grenade (accord déjà existant), Leipzig (Allemagne) <https://www.uni-leipzig.de/en/>, de Minho (Portugal) <https://www.uminho.pt/PT/>, de Padoue (Italie), <https://www.unipd.it/en/>, de Vilnius (Lituanie) <https://www.vu.lt/en/> et Wroclaw (Pologne), <https://uni.wroc.pl/>.

<https://www.arqus-alliance.eu/>

II. Amérique du Nord :

Des échanges sont également possibles avec le Québec (BCI/CREPUQ, universités francophones ou anglophones), l'Ontario (universités anglophones) et les États-Unis (ISEP). L'Université Jean Monnet ne dispose que d'un nombre limité de postes, ouverts à toutes les composantes (ALL, SHS, ...). Les universités nord-américaines sont très sélectives en raison du grand nombre de demandes qu'elles reçoivent.

Un bon dossier universitaire est exigé (mention AB minimum les deux années précédant le départ), une bonne connaissance de l'anglais pour les universités anglophones du Canada et le TOEFL (*Test of English as a Foreign Language*) pour les États-Unis. Ces échanges bénéficient du même système de bourses qu'Erasmus (sauf celle de la Communauté européenne). Le départ aux États-Unis demande cependant des fonds personnels assez importants.

Une réunion d'information sera organisée en **novembre**.

Règlement Intérieur du Département de Lettres UFR ALL Université Jean Monnet, Saint-Étienne

Article 1^{er} : Département

Le Département de Lettres est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants des 7^e, 8^e, 9^e et 10^e sections du CNU qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

Article 2 : Direction du département

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu·e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu·e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

Article 3 : Conseil du Département

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.

Le Conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un·e de ses membres sont présent.es ou représenté.es.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un.e des membres présent.es le demande.

Un·e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un·e autre membre, mais nul·le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou du Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'elle ou il souhaite voir débattue.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant·e·s / étudiant·e·s. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué·e·s étudiant·e·s, élu·es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé·e·s si nécessaire par leurs suppléant·e·s élu·e·s également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant·es ou intervenant·es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.

- Elle ou il est consulté·e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.

- Elle ou il peut être consulté·e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant·es (salons, forums, etc.).

- Elle ou il propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :

- les modalités de contrôle de connaissances
- la création de nouveaux enseignements
- le contenu du livret pédagogique de l'étudiant·e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.

- Elle ou il propose en concertation avec le ou la responsable du master,

- la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignant·es référent·es, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul·es enseignantes et enseignants.

- l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
- une version des emplois du temps par année d'études et semestres.
- la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licences et de masters.

Conformément aux statuts de l'UFR,

- *La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé·es de mission (article 6).*

- *La Directrice ou le Directeur est invité·e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).*

Article 6 : Modifications

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 14 mars 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.



Maison de l'Université

04.77.42.17.00

<http://www.univ-st-etienne.fr>

Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

CAP AVENIR

capavenir@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 16

Statistiques et enquêtes : Parcours d'études, taux de réussite.

Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)

ove@univ-st-etienne.fr

04 77 42 18 04

Santé, logement et vie quotidienne

Santé et Médecine Préventive Universitaire

04 69 66 11 00

Soutien psychologique

04 69 66 11 05

Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous

Diététicienne

04 69 66 11 05

Les mercredis matin sur Rendez-vous

Assistante Sociale des Étudiants

04 69 66 11 03

Accompagnement handicap et vie étudiantes

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques

04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations

04 77 42 17 23

Activités sportives


SUAPS

suaps@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 96



Une traduction des diplômes de licence en termes de compétences professionnelles est disponible dans le guide compétences licences qui se trouve en ligne sur le site de l'université :

 <http://capavenir.univ-st-etienne.fr/ove> >> rubrique « insertion professionnelle » >> sous-rubrique « relations université entreprises » >> Guide des compétences.

Voir aussi le *Guide des stages* : <http://guide-stages.univ-st-etienne.fr/>



BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

LE RÉSEAU

La bibliothèque universitaire (BU) Tréfilerie fait partie du réseau des bibliothèques d'enseignement supérieur stéphanoises.

[Le catalogue BRISE-ES \(https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr\)](https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr) permet de rechercher des documents dans tous ces établissements. Il est accessible à partir du [site internet des BU](#).

L'inscription à la bibliothèque permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau, ainsi que dans les bibliothèques municipales de Saint-Étienne.

LES HORAIRES ET CONTACTS

1, rue Tréfilerie 42023 Saint-Étienne cedex 2

Tél : 04-77-42-16-98

✉ bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00

Le samedi de 9h00 à 18h30

(Pour les horaires particuliers consulter le site web)

Nous suivre :

 <https://www.facebook.com/bibliotheques.ujm>

 <https://twitter.com/BUSaintEtienne>

 <https://www.youtube.com/channel/UCIUdvKhAL8x1MI-zPae0gg>

 <https://www.instagram.com/bu.ujm/>

LES SERVICES

La BU est équipée d'un accès WIFI ou filaire à internet

Votre inscription à la BU, sur simple présentation de votre carte multi-services, vous donne droit à un ensemble de services :

- Emprunts de documents (ouvrages, DVD, revues)
- Prêts sur place de câbles réseaux, de casques et d'ordinateurs portables
- Emprunts d'ordinateurs portables à domicile
- Accès aux services du catalogue : demandes d'ouvrages en magasin, réservation et demande d'achat de documents
- Réservation de salles de travail en groupe via l'application [Affluences](#)
<https://reservation.affluences.com>
- Photocopies et impressions (achat d'une carte COREP obligatoire)

LES ESPACES

La bibliothèque est divisée en quatre pôles disciplinaires :

- Sciences humaines et sociales : rez-de-chaussée,
- Droit et sciences politiques : 1^{er} étage,
- Arts lettres langues : 1^{er} étage,
- Musiques et images : 1^{er} étage.

Chaque pôle propose des ouvrages, périodiques et autres documents en libre-accès. Vous y trouverez également des tables pour le travail individuel et des salles de travail en groupe réservables (à l'exception du pôle musiques et images). Dans chacun de ces quatre espaces, une personne est disponible pour vous aider dans vos recherches.

Au rez-de-chaussée, le kiosque, est une salle dédiée à la lecture de la presse.


Dans l'atrium (1^{er} étage) la bibliothèque vous propose, tout au long de l'année, de nombreuses expositions et animations.

Suivez [l'actualité culturelle](https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/suivre-l-actu/l-agenda-culturel.html) de la bibliothèque depuis le site web (<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/suivre-l-actu/l-agenda-culturel.html>)

LA DOCUMENTATION

Outre la documentation papier, la BU vous donne accès à de la documentation en ligne disponible depuis chez vous 24h/24 et 7j/7. Il s'agit de bases de données, ouvrages ou revues.

Pour plus d'information sur les ressources disponibles dans votre discipline consultez

le site web des BU et cliquez  sur

En cas de problème d'accès à la documentation numérique contactez bu.numerique@univ-st-etienne.fr

ÉTUDIANTS EN PREMIÈRE ANNÉE

Lors de votre premier semestre, vous suivrez un cours en ligne de recherche documentaire. Ce cours sera l'occasion de répondre à vos questions.

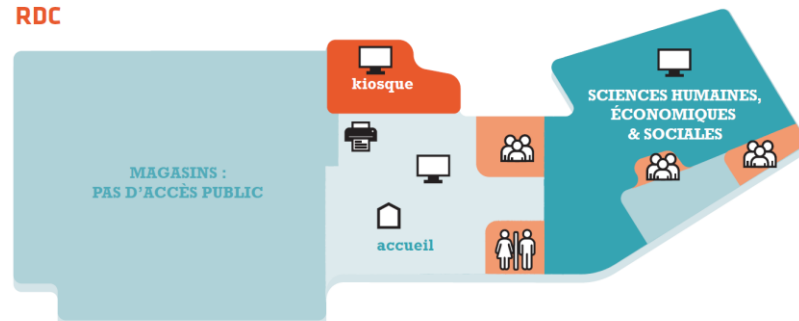
ETUDIANTS EN MASTER DOCTORATS

A partir du Master, tout-e étudiant-e peut prendre contact avec le service « **Point info doc** ». Ce service personnalisé s'adresse aux étudiant-e-s de 2^{ème} et 3^{ème} cycle. Pour plus d'information contactez bu.infodoc@univ-st-etienne.fr

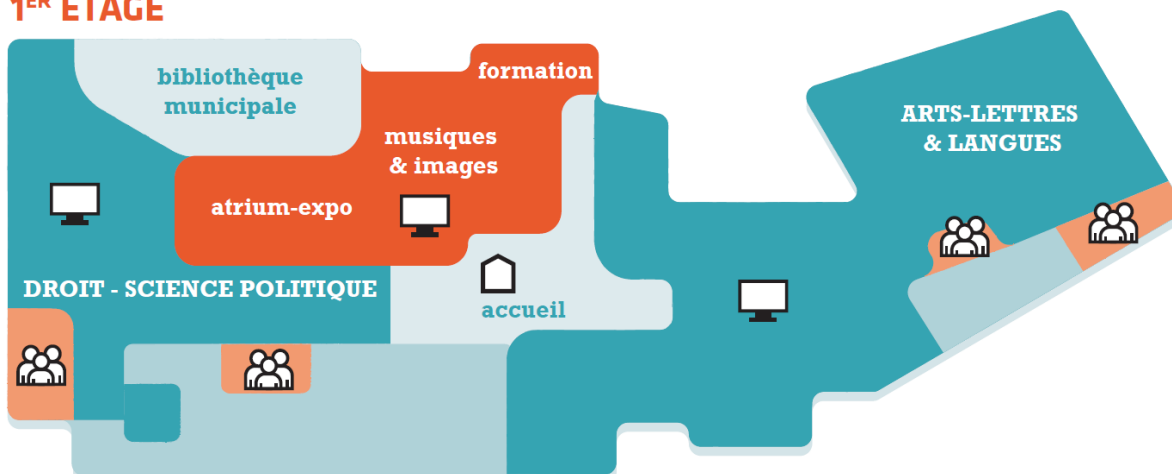
PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES (PEB)

Ce service permet d'emprunter des documents dans d'autres bibliothèques. Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme Pauline Grebert (pauline.grebert@univ-st-etienne.fr), bureau situé en secteur Droit.

RDC



1^{ER} ÉTAGE



LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S



ANNUAIRE UdL

MON ESPACE NUMÉRIQUE

Bienvenue Yoa



Communiquer

Outils
pédagogiquesServices
administratifs

Bibliothèques

Assistance

Documents
administratifs

☐: www.univ-st-etienne.fr/myujm

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



Pour les nouveaux étudiant-e-s : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.


L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous-tes les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences,

des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI  (réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

☐ <https://documentation.univ-st-etienne.fr>

☐ <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE SAINT-ÉTIENNE




Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...


Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne () ou télécharger le catalogue :


 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

 puse@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Heures d'ouverture au public : 9h-16h30 du lundi au vendredi (plus de précisions sur le site).

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

LYON : campus Berges du Rhône (bâtiments)

